

La théorie du gouvernement et du liage a travers les séries verbales du Baoule-N'Zikpli

KOUAME Yao Emmanuel,

Université Félix Houphouët Boigny,

kouameo@hotmail.com/kouamemmanuel@gmail.com

Résumé : Cette recherches effectuée dans le cadre du projet de théorisation des langues ivoiriennes (et par ricochet les langues africaines) fait suite à Kouamé.

(2011) : « Les pronoms de l'Agni: une étude syntaxique fondée sur le liage », in Revue en Ligne sudlangues, <http://www.sudlangues.sn>. Revue N°16 et Kouamé (2015) : « La syntaxe chomskyenne : de l'origine à l'analyse de la phrase, inflexion et mouvement WH et trace », in Particip' Action. Revue Interafricaine de littérature, linguistique et philosophique. Revue semestrielle. Volume 7, N°2.

Les séries verbales sont manifestes dans la majorité des langues africaines (singulièrement dans le groupe linguistique kwa) que dans certaines langues asiatiques telles que le chinois et le laotien. En Afrique ce cas de syntaxe est révélée avec le notoire, « Problématique des séries verbales avec application au gen » , in Afrique et Langage, n°10, PP.24-54, 1978 de Bole-Richard. Notre visée est de voir comment les séries verbales peuvent être rendues compte au biais de la GB (gouvernement and binding), étant entendu, bien sûr, que l'objet d'une description linguistique n'est pas de vérifier telle ou telle théorie mais de clarifier les zones d'ombre ou complexités.

Mots-clés : Liage et gouvernement, séries verbales ; phrase, construction ; nom, verbe.

Abstract: This research carried out within the framework of the project of theorization of the Ivorian languages (and by extension the African languages) follows Kouame. (2011): "The pronouns of the Agni: a syntactic study based on binding", in Revue en Ligne sudlangues, <http://www.sudlangues.sn>. Revue N ° 16 et Kouamé (2015): "The Chomsky syntax: from origin to analysis of the sentence, inflection and movement WH and trace", in Participation Action. Interafrican Review of Literature, Linguistics and Philosophy. Semi-annual review. Volume 7, No. 2. Verbal series are evident in the majority of African languages (singularly in the Kwa language group) as in some Asian languages such as Chinese and Laotian. In Africa this case of syntax is revealed with the notorious "Problem of the verbal series with application to the gen", in Africa and Language, n ° 10, PP.24-54, 1978 of Bole-Richard. Our aim is to see how the verbal series can be accounted for through the GB (gouvernement and binding), it being understood, of course, that the object of a linguistic description is not to verify this or that theory but To clarify areas of shadow or complexities.

Keywords: binding and government, verbal series; Sentence, construction; Noun, verb.

Introduction

Kouamé (2015) décrit la structure de la phrase et les processus transformationnels qu'elle implique sur la base de l'évolution qu'a connu et continue de connaître la syntaxe générative ou chomskyenne. En effet, l'histoire de cette syntaxe se caractérise pour l'essentiel par deux grandes périodes :

- L'essor de la grammaire générative (ou universelles) Chomsky (1957, 1965, 1975 et

1977),

marqué par :

1) La théorie standard, où il n'existe pas de contraintes universelles à part la forme des règles qui traduit le fait qu'il n'y a aucune contrainte sur les langues particulières qui peuvent a priori varier considérablement.

2) La théorie standard étendue, qui consiste en l'effort systématique pour découvrir des contraintes générales sur les transformations capables de transcender les effets individuels de ces règles.

3) La théorie des traces, qui se fonde sur le principe de distance minimale. Un terme α se déplace dans **sa cible la plus proche**.

a . La cible Y la plus proche pour α est celle qui est c- commandée asymétriquement par toutes les autres.

b . X c-commande asymétriquement Y si et seulement si : toutes les catégories qui dominant Y ne dominant pas Y (Kayne 1975), Rwwet (1972), Obenauer (1976), Milner (1978).

Chomsky (1973) impute explicitement ces contraintes à la grammaire universelle (GU) qui est sensée résoudre de façon précise et contraignante certains aspects du fonctionnement linguistique/syntaxique individuelle de chaque langue.

- La période d'abstraction et la théorisation qui consiste en deux théories : celle du gouvernement et du liage (Chomsky 1981 et 1986) et la théorie minimaliste (à partir de Chomsky 1993 et 1995).

L'étape décisive ou cruciale s'opère avec le critère de grammaticalité (prise en considération des règles de sélection du lexique et utilisation de critères sémantiques) qui débouche sur le programme minimaliste. Les traits formels, dans cette optique, expliquent ou démontrent la souveraineté du locuteur. Ce modèle minimaliste prend en compte trois modules nécessaires de la grammaire que sont le lexique, le son et le sens. Le déplacement de constituant pouvant permettre de vérifier les traits formels sont de trois ordres :

- La fusion des éléments : la dérivation d'une phrase commence par la **sélection** des items nécessaires. L'ensemble des items sélectionnés est dit **numération**. Pour la construction des phrases, le système computationnel a deux opérations, à savoir la fusion (ou assemblage) et le déplacement (ou délocalisation).
- L'Epel qui est le point de variation linguistique : quand tous les constituants de la phrase atteignent leur position de surface (la position dans laquelle ils doivent être prononcés), un branchement a lieu dans la dérivation par l'application de l'Epel, qui donne une bidirectionnalité : la forme phonétique et la forme logique. Ce procédé explique la raison pour laquelle les "outputs" de la forme phonologique diffèrent d'une langue (ou d'un groupe de langues) à l'autre.
- Et les contraintes d'économie universelle : le principe du dernier recours, le principe d'avarice et le principe de distance minimale qui limitent le déplacement des constituants par rapport à certaines conditions d'économie computationnelle. Le principe du dernier recours énonce qu'un syntagme se déplace que s'il y est contraint par l'occurrence des traits interprétables, et que le mouvement doit être retardé le plus longtemps possible du fait que le mouvement en forme logique est plus économique qu'un mouvement ouvert. Le trait d'avarice stipule que le déplacement n'intervient que pour vérifier les traits du syntagme concerné et de lui seul. Quant au principe de distance minimale, il réduit l'effet du déplacement et exige que le constituant se déplace dans la cible la plus proche.



On peut légitimement s'interroger, en rapport avec notre sujet d'étude, une suite de préoccupations. Que recèle la notion de série verbale ? Quelles sont ses occurrences en baoulé-n'zikpli ? Leurs points d'ombre ou ambiguïtés ? De quel façon les prérequis et rudiments théoriques c'est-à-dire les modules (fondamentalement autonomes mais interagissant) issus du Liage et du gouvernement sont un recours précieux et nécessaire ?

I. DONNEES THEORIQUES POUR LE TRAITEMENT DES SERIES VERBALES

Les séries verbales sont régies par des critères de reconnaissance

1.1. Caractéristiques d'une série verbale

Selon Li, les critères retenus généralement pour caractériser une langue à séries verbales reposent sur les propriétés qui suivent :

- « *a. A sequence of verbs / VPs in a single sentence which are not overtly joined by conjunctions* » ;
- b. All verbs in such a sentence are understood in the same sentence, with the tense marker either on all verbs or on one of them (often initial or the last one) ;*
- c. Verbs are used where English-like languages will use Pre- /Postpositions ;*
- d. Semantic relations (...) between such verbs / VPs invariably determine their surface ordering ;*
- d. Extractions out of such VPs are often possible».*(Li dans (LEFEBVRE 1991, P. 103-104)).

Avec la traduction en français, nous ressortons :

- a. Une séquence de deux ou plusieurs verbes en un énoncé unique dans lequel ceux-ci ne sont guère reliés par une conjonction quelconque.*
- b. Tous les verbes de l'énoncé sont à la même conjugaison. La marque temporelle c'est-à-dire la marque de conjugaison, est affixée soit à toutes les bases verbales soit à l'une de ces bases (souvent la base initiale ou la base finale).*
- c. Les verbes sont utilisés là où les langues comme l'anglais utilisent les Pré-/postpositions ;*

d. *Sémantiquement, l'énoncé est attribuable à une action complexe interprétable en une suite d'actions correspondant aux verbes de la séquence.*

e. *L'énoncé a souvent la susceptibilité de modification par l'opération de la focalisation ».*

A ces critères on peut ajouter :

a. L'absence de pause entre les syntagmes verbaux VP.

b. Un NP argument sujet commun à tous les verbes de l'énoncé avec la possibilité pour ces verbes de posséder un (ou des) objet (s).

c. Le sujet ne doit pas être repris sous sa forme nominale.

1.2. L'hypothèse de Larson pour la représentation de la série verbale

Dans l'esprit du liage et du gouvernement, Larson propose la structure linéaire suivante :

*« Serial verb constructions present themselves as a noun phrase
sujet followed by a sequence of verbs or phrases (often with
accompanying inflectional elements) :*

[s NP INFL VP1 VP2 VP3...] » .

(LARSON dans (LEFEBVRE op. cit., p.186)).

En français nous avons :

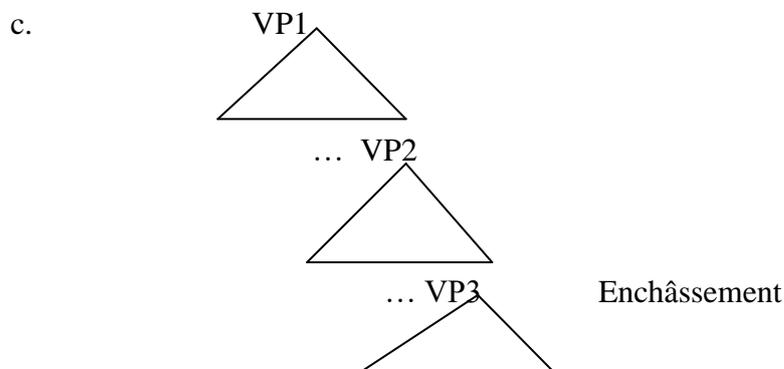
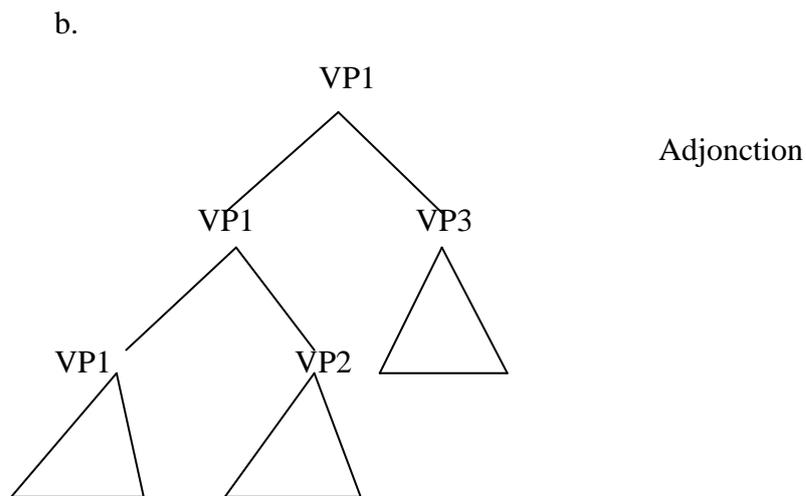
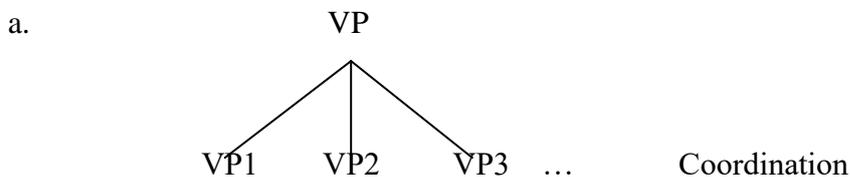
*« Les constructions verbales en série se présentent comme
un syntagme nominal sujet suivi par une séquence de verbes
ou de phrases (souvent accompagnés d'éléments inflexionnels) :*

[s NP INFL VP1 VP2 VP3...] ».

Indiquons que dans cette structure syntaxique, le constituant INFL signifie en anglais « inflexion ». Il réfère au terme de préposition. Nous pouvons établir que l'inflexion symbolise respectivement AGR¹ et I en n'zikpli. En vue de ressortir la représentation graphique la plus valide sur la base de la structure initiale ci-dessus, Larson procède par l'analyse de trois schémas différents. Alors que la structure (a) illustre une série verbale dans laquelle on trouve un élément de coordination, la représentation (b) exhibe une structure

¹ AGR de l'anglais « agreement » veut dire accord. Ce terme s'applique aux pronoms anaphoriques dans un énoncé verbal. L'énoncé verbal du n'zikpli est une projection maximale AGRP.

mettant en présence les éléments verbaux reliés alternativement à un élément verbal principal, en l'occurrence VP1 :



Pour ce qui est de la représentation (c), elle visualise le fait que chaque élément verbal est enchâssé dans l'autre et ainsi de suite.

1.3. Le modèle idéal de structure

Dans cette optique, l'élément verbal projeté sélectionne l'élément verbal suivant comme complément. Nous convenons en définitive avec la position de Larson :

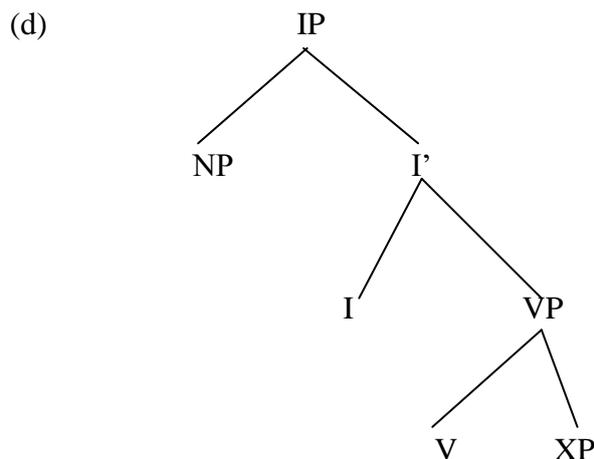
« the VPs might constitute series of embedded verbal complements, where the relation between the elements is neither co-predication nor modification, but rather

selection » (LARSON dans (LEFEBVRE op.,p.187)).

Ce qui se traduit en français par :

« Les VPs doivent constituer des séries de verbes enchâssés, où la relation entre les éléments n'est ni une co-prédication ni une adjonction ; mais plutôt une sélection ».

Cette affirmation sous-tend que, dans le système constructionnel de l'énoncé (la série verbale), le choix du VP suivant dépend du VP précédant et ainsi de suite. Le graphe (c) sera donc considéré comme le prototype de la structure interne des séries verbales du n'zikpli. Ce graphe aura une configuration de type suivant, compte tenu de la théorie X-barre. Le syntagme flexionnel IP domine cette configuration. Il sélectionne NP, en fonction de sujet, pour spécifieur. I' projeté de IP domine I et VP, qui s'analysent comme des « sœurs »⁵ :



Dans cette structure, XP symbolise une phrase verbale, c'est-à-dire la projection maximale IP. XP s'enchâsse donc dans IP, qui domine toute la structure. Ce qui vient d'être dit, au sujet de (d), est une preuve en faveur de ce qu'examiner la structure interne d'une série verbale revient à voir les relations entre les éléments qui la constituent. Ces relations conformément à des principes.

II- LES DONNEES DE LANGUE

Il y a trois types de séries verbales

⁵ Les nœuds VP et I sont des « sœurs » car ils sont tous deux immédiatement dominés par le nœud I', c'est-à-dire une mère commune, dont ils sont par la même occasion des constituants immédiats.

2.1- La série de deux verbes

bo gwa	/ remplir / verser /	« déborder »
kɔ bla	/ aller / venir /	
kɔ kle i`	/ parler / montrer / lui /	
to ji	/ lancer / jeter /	
kpe tɔ	/ couper / tomber /	« tomber subitement »
kpe ta	/ couper / planter /	
tu kɔ	/ voler / partir /	« s'envoler »
tu wla	/ sauter / ranger /	
tu si`	/ voler / passer /	
tu kpe	/ sauter / descendre /	

2.2. La séquence de trois verbes

fa wɔdi bla	/ prendre / courir / venir /
isa fa bla	/ ramasser / prendre / venir /
ti to ji	/ cueillir / lancer / jeter /
wɔdi kɔ to bla	/ courir / AUX / acheter / venir /
wɔdi kɔ fa bla	/ courir / AUX / prendre / venir /

2.3. La séquence de quatre verbes

isa fa kɔ kɔ sje òsú nɔ

/ ramasser / prendre / aller / AUX / mettre / place / là – bas /

« ramasser puis emporter pour remettre à sa place »

wɔdi kɔ sre fa ti

/ courir / AUX / demander / prendre / cueillir /

« aller, en courant, demander en vue de cueillir »



III- ANALYSE DES SERIES VERBALES DU N'ZIKPLI

Nous visons, sous l'éclairage du liage et du gouvernement, à décrire les différentes relations que manifestent entre eux les constituants de la série verbale : NP, VP et IP conçus respectivement comme projections maximales de N, V (mots lexicaux) et l'inflexe I (catégorie fonctionnelle). Les séries verbales sont dans le cadre de la théorie générative considérées comme projetées du lexique à la syntaxe. C'est ce qu'atteste Gnanon :

« Les représentations syntaxiques à tout niveau de description sont des projections du lexique. Il s'agit en particulier de toute l'information ayant trait à la sous-catégorisation des éléments lexicaux et leurs propriétés thématiques qui doivent être présentes au niveau des structures profondes, des structures-s et des formes logiques ». (Gnanon (op.cit. p.71-72)).

Cela signifie que les représentations, à chaque niveau syntaxique², obéissent aux propriétés de sous-catégorisation des items lexicaux. Ceux-ci comportent en effet des traits qui les distinguent en tant que catégories lexicales ou en tant que catégories grammaticales. Que recouvre au juste la théorie du gouvernement et le liage : théorie des principes et paramètres ? Le modèle issu de cette théorie (Chomsky 1981 et 1982) comprend plusieurs niveaux d'analyse qui impliquent plusieurs principes et règles dont les interactions donnent un caractère modulaire à la grammaire. Le lexique (I) constitue le niveau de représentation dans laquelle, chaque item apparaît avec sa structure morphologique abstraite et ses traits syntaxiques :

I - Le lexique

II - La syntaxe

- a) la composante catégorielle
- b) la composante transformationnelle

III – Les composantes interprétatives

- a) composante de la forme logique

²) Le niveau syntaxique comprend par exemple : la forme logique (FL), la structure profonde (structure –D), la structure de surface (Structure-S). La forme logique est le moyen par lequel la grammaire donne un sens à une phrase donnée. La structure profonde et la structure de surface sont reliées par la composante transformationnelle (Cf. 3.3.1.1).

b) composante de la forme phonologique

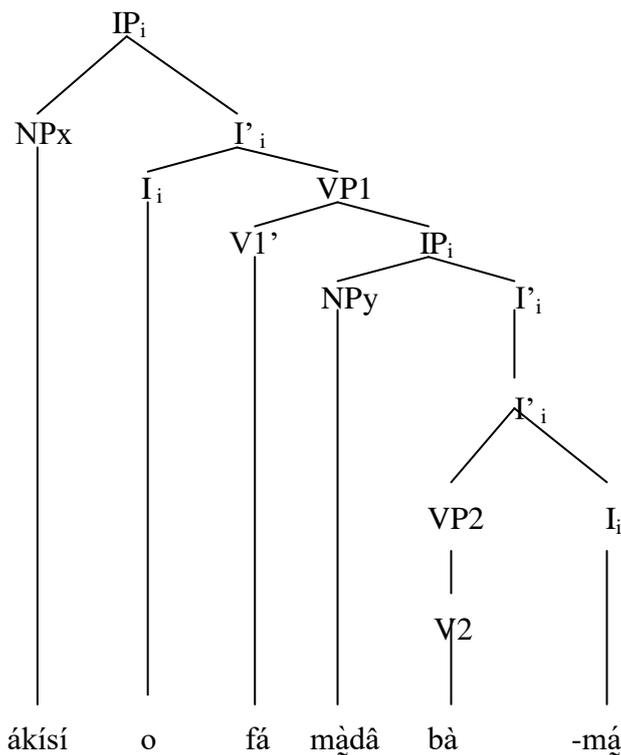
La composante catégorielle (II a) ou la composante de base construit des règles qui régissent les suites permises et définit les relations grammaticales entre les symboles catégoriels formant les structures profondes de la langue : les mots se combinent en tenant compte de leurs structures de traits. Soit l'exemple de la règle de construction de la phrase S ci-dessous : $S \rightarrow V + NP$

Cette règle indique que S est formée du verbe (V) suivi d'un syntagme nominal (NP). La relation grammaticale établie entre les deux constituants est celle du verbe et de son complément d'objet. La composante transformationnelle (II b) ou « déplacer - α » forme la structure -S, niveau de représentation dans laquelle tous les NPs doivent être marqués pour le cas. La composante transformationnelle permet donc de passer de la structure profonde à la structure de surface. La forme logique (III a) ou la composante sémantique, quant à elle, donne un sens à la structure profonde engendrée par la composante syntaxique (phrase). Autrement dit, la forme logique englobe toutes les règles qu'il faut pour interpréter le sens de la phrase. Enfin, la composante de la forme phonologique (III b) attribue la forme sonore à la phrase de surface (dérivée de la structure profonde) conformément à des règles phonologiques. Avec GB, les transformations sont le produit de l'interaction de principes généraux considérés comme invariants, et de paramètres, c'est-à-dire des principes qui peuvent varier d'une langue à une autre, dans des limites aussi contraintes que possible. Ces principes et ces paramètres consistent en des conditions de bonne formation, capable d'accepter ou de rejeter les structures d'énoncés. Ils se regroupent dans un certain nombre de modules, qui sont au nombre de neuf : la théorie X-barre, la théorie du thème-rôle, la théorie du cas, la théorie du liage, la théorie des frontières, la théorie du contrôle, la théorie du gouvernement, le principe des catégories vides et le principe de projection.

Le concept de transformation accorde une grande importance à l'expression « déplacer- α ». Ce qui signifie déplacer n'importe quoi, n'importe où ; car les résultats non attestés sont bloqués par les principes généraux qui constituent un ensemble de critères et lois qui régissent la bonne formation syntaxique. La théorie devient de plus abstraite et donc malléable, scientifiquement. La série verbale n'zikpli s'analyse de deux façons : La série verbale comme une projection IP et la série verbale comme une projection AGRP.

3.1. La série verbale comme une projection IP

La phrase ci-dessous dans laquelle AGR (δ) est absent sera décrite au moyen du diagramme arborescent suivant. Dans cette structure, la relation de liage est explicitement marquée par le sens des indices. Alors que toutes les projections de I_i sont liées, les projections NPx et NPy ne le sont guère. Cela signifie que dans le premier cas, il existe une égalité parfaite entre les I_i :



[a-ki-si- [e] fa- màdâ bà- - má -]

/ Akissi / prendre /banane / venir - CONST NEG /

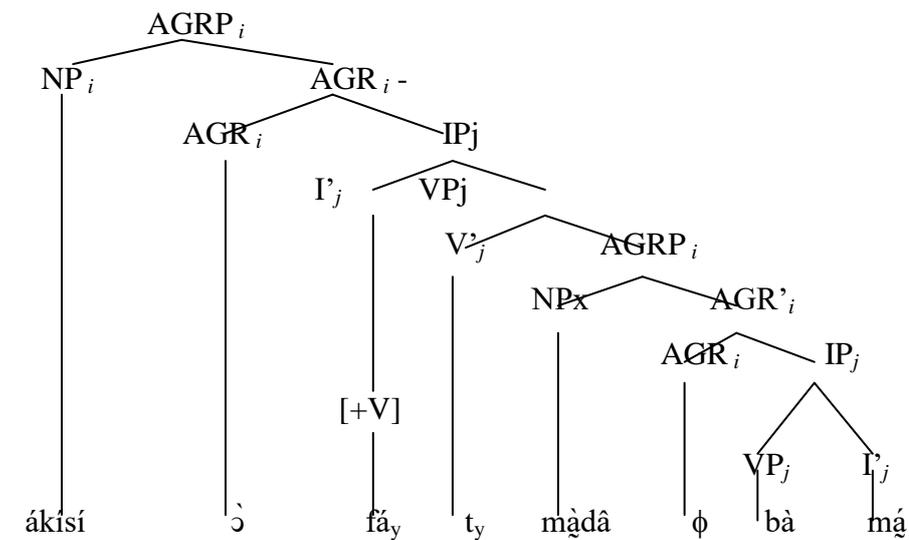
« Akissi n'apporte pas la banane ».

Il s'ensuit que ceux-ci ne sont nullement libres l'un de l'autre. En revanche, dans le deuxième cas, NPy ne peut en aucune façon être une reprise de NPx. Par conséquent NPy est libre de NPx. Nous reviendrons sur la question de liage en 3.3 pour comprendre son intérêt et sa nécessité.

3.2. La série verbale comme une projection AGRP

La R-expression (l'expression référentielle) en position de sujet, en l'occurrence l'unité nominale *ákísí* (NP_i) requiert la marque d'accord AGR_i . La comparaison avec NPX et AGR_i est intéressante. En effet, AGR_i n'opère pas comme une marque d'accord pour NPX. Cette

visualisation met en jeu la relation de liage qui a lieu d'une part entre les AGR_i têtes des projections maximales $AGRP_i$ et d'autre part entre les I_j têtes des projections maximales IP_j . Ce schéma prouve également que AGR_i étant la reprise du NP_i argument sujet, il lui est coïncidé et libre de NP_x objet. En plus, le constituant I_j étant différent du constituant AGR_i , I_j est libre de AGR_i . Ceci prouve que les indices j et i n'ont pas la même valeur, $j \neq i$.



[á k í s í ò f á m à d â b à - m á]

/Akissi / AGR / prendre / banane /venir-CONST NEG/

« Akissi n'apporte pas la banane ».

Le NP sujet peut être omis ou vide [e] sans que cela ne remette en cause la bonne formation de la structure. Lorsque NP n'est pas doté d'une matrice phonétique, il est appelé PRO. En effet, PRO est identifié comme une catégorie (vide) qui n'a pas de catégorie gouvernante. [e], pour être admis comme tel, doit s'assujettir au principe des catégories vide (P.C.V) ou (E.C.P) ainsi formulée :

[e] doit être proprement gouverné.

Rouveret (1987) définit le gouvernement propre comme ce qui suit :

« α gouverne proprement β si et seulement si :

a- (i) α gouverne β et

(ii) ou bien α est lexical

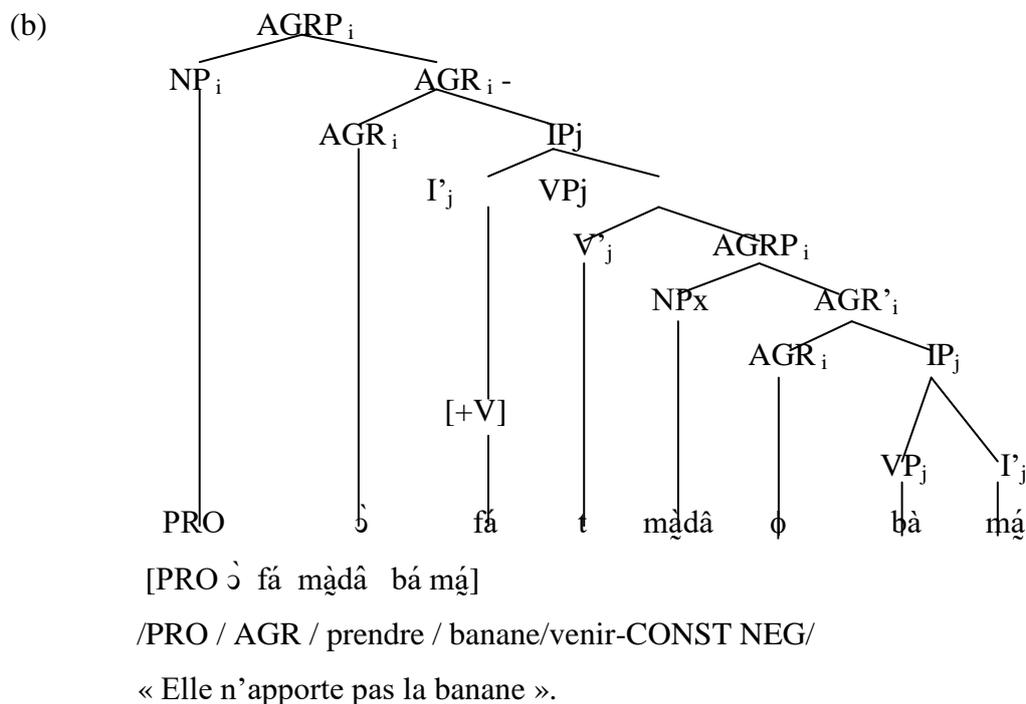
ou α est coïncidé avec β »

(Rouveret (1987) cité par Gnanon (op.cit., p.33).

3.3. La relation à l'intérieur des séries verbales

1) Le gouvernement propre

Soit le graphe qui découle de la structure profonde (a). AGR ($\dot{\circ}$) tête fonctionnelle, porte les traits grammaticaux (de personne t de nombre) de NP (PRO) sujet nul auquel il est relié. Nous pouvons dire de AGR qu'il gouverne proprement PRO :



AGR, en tant que tête fonctionnelle, m-commande NP vide qui lui est coïncidé ((a i) et (a ii)). La relation de m-commande est ainsi libellée :

Un nœud α m-commande un nœud β si et seulement si :

α ne domine pas β et toute projection maximale (XP) qui domine α domine aussi β » .

En (b), la projection maximale AGRP domine AGR et domine également NP sujet vide. AGR ne domine pas NP vide et inversement. De plus, AGR transmet son cas nominatif (reçu de I [+Temps]) à PRO, NP vide à cause du statut de syntagme nominal de ce dernier.

2) La relation de f-commande et de c-commande

Il est judicieux de faire remarquer que la projection maximale IP f-commande une autre projection maximale IP, à droite. Hale définit la relation de f-commande comme suit :

A functional category x f-commands y if a projection x dominates y.

(HALE dans (LEFEBVRE op.cit., p.20)).

La traduction française serait :

« Une catégorie fonctionnelle x f-commande y si une projection x domine y ».

En (b), la projection IP domine IP, à droite. Cette domination est une relation asymétrique. Haegeman (1991) semble nous réserver la définition qui permet d'appréhender, de façon concrète, la dominance entre IP et IP à droite :

« Un nœud A domine un nœud B dans l'arbre T ssi il existe une séquence de branches connectées dans T allant de A à B vers le bas ».

Ceci, appliqué à l'arbre (b), donne à ressortir que le nœud VP1 domine le nœud IP_i parce qu'il n'y a pas une branche qui part de VP1 à IP_i vers le bas.

Cette dominance est une relation de domination immédiate. Haegeman (op.cit.,p.75) la formule en ceci : *« un nœud A domine immédiatement un nœud B ssi A domine B et il n'existe pas de nœud C tel que A domine C et C domine B ».*

En (b), VP1 domine immédiatement IP_i pour la preuve qu'en dehors de VP1 il n'y a pas un autre nœud qui domine IP_i. Qu'en est-il de la relation de c-commande ? f-commande, en tant que relation de domination, se compare à la notion de c-commande, ainsi formulée :

Un nœud α c-commande un nœud β si et seulement si :

- (i) *α ne domine pas β et β ne domine pas α ; et*
- (ii) *le premier nœud branchant qui domine α domine aussi β.*

Dans le schéma, VP c-commande I_i car : VP ne domine pas I_i et I_i ne domine pas VP. I_i, le premier nœud branchant qui domine VP, domine également I_i.

L'on pourrait éventuellement se demander pourquoi une projection maximale IP (de rang supérieur) domine³ une autre projection IP qui doit nécessairement fonctionner comme

³) La théorie X-barre considère absolument que dans toute projection, il y a toujours une tête unique.



un complément. La démonstration de Li (cf. (Lefebvre, op.cit., p.115)) fondée sur la description de Lord (1974) du yoruba peut aider à éclairer cette question⁴ : (530)

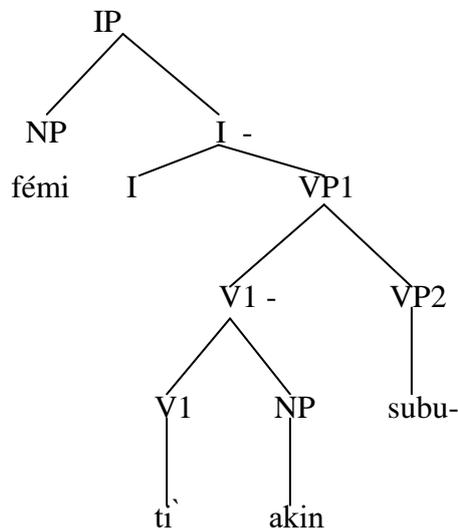
fémi ti` akin subú.

Femi push Akin fall.

Notre traduction en français est :

« *Fémi pousser Akin tomber* »

« *Fémi a poussé Akin pour le faire tomber* ».



[fémi ti` akin subú]

/Fémi / pousser / Akin / tomber/

« *Fémi a poussé Akin pour le faire tomber* ».

A partir du moment où fémi a poussé akin et que cette action a eu comme résultat le fait qu'akin soit tombé, il est convenable d'assumer que l'acte de pousser ti` « pousser » précède le fait de tomber subu- « tomber ». L'établissement de cette possibilité logique est la preuve que la langue est à tête -initiale : ti` « pousser » doit remplir la fonction de tête du prédicat VP. C'est donc cette tête (V1) qui assigne un thème- rôle⁵ à NP objet «akin ».

⁴) La phrase (530) correspond au schéma (531).

⁵) Les thème-rôles ont trait aux thème- fonctions d'agent, de patient, de but. La théorie des thème-rôles se fonde sur un principe fondamental qui est le thème-critère : tout terme qui requiert un thème-rôle (c'est-à-dire chaque argument) est associé à une et seulement une position à laquelle des thème-rôles sont assignés ; et chaque thème-rôle déterminé par les propriétés lexicales de la tête est uniquement associé à un et un seul argument. Tel qu'énoncé, thème-critère est un critère de bonne formation qui filtre les structures syntaxiques, rejetant automatiquement celle qui sont mal construites.

3) La relation de thème-rôle

Pour comprendre l'importance du thème-rôle, prenons l'exemple du verbe « frapper ». La thème-théorie l'analyse comme possédant deux positions assignables dans sa thème-grille (grille lexicale), à savoir le thème-rôle externe (argument externe ou argument sujet) et le thème-rôle interne (argument interne ou argument objet). Soit l'énoncé en (a) ci-dessous. Le NP argument sujet Koffi et le NP complément Ahou, constituants obligatoires de la phrase, se déterminent par les propriétés sémantiques du verbe « frapper » : (a). Koffi a frappé Ahou. Ce dernier leur attribue respectivement les thème-rôles (rôles thématiques) AGENT et PATIENT (ou THEME). Autrement, si l'un des rôles n'était pas assigné, l'énoncé (a) serait rejeté pour agrammaticalité : (b)* Koffi a frappé. Il faut forcément un thème-rôle PATIENT à « frapper », conformément à ses propriétés sémantiques intrinsèques, c'est-à-dire sa thème-grille. C'est bien naturellement que (b) est invalide. L'énoncé que voici, par contre, qui ne comporte qu'un seul argument sujet est correct, parce qu'il répond aux contraintes du thème-critère. La tête verbale « tomber » n'a qu'un seul thème-rôle à donner, celui de thème-rôle THEME, assumé par le NP « un rebelle » : (c). Un rebelle est tombé. Outre ce rôle thématique assigné à l'argument externe, « tombé » peut régir de façon facultative un argument interne. En (d) ci-dessous, l'argument interne reçoit un thème-rôle LOCATIF, consacré à un PP (syntagme postpositionnel) dominant un NP: (d). Un rebelle est tombé dans le puits. En tirant les retombées de la démonstration de Li, nous postulons que pareillement au yoruba le n'zikpli est une langue à tête – initiale. V1 assigne un thème-rôle à NP PATIENT argument objet. Cette assignation de thème-rôle entraîne une relation de gouvernement, qui se fait de gauche à droite.

4) La relation de gouvernement

Le gouvernement, en effet, consiste en la relation qu'une tête lexicale entretient avec son (ou ses) complément(s). Il se formule par ce principe. En (2), V1 ti' « pousser », tête de VP1 (i), est gouverneur du NP complément akin qui est sa sœur (ii). Cependant V1 ne gouverne pas NP sujet fémi, puisqu'ils ne sont pas sœurs. Les constituants sœurs, V1 et NP complément, sont immédiatement dominés par V1' qui est ainsi la mère :

α gouverne β si

(i) α est un gouverneur

(ii) α et β sont des sœurs.

Par voie conséquence V1 et NP complément sont des filles de V1'. Ces nœuds filles ne peuvent être les filles de VP1, étant donné que VP1 ne les domine pas immédiatement. Ce dernier non plus ne peut être leur mère.

5) Gouvernement et c-commande : gouvernement par une tête

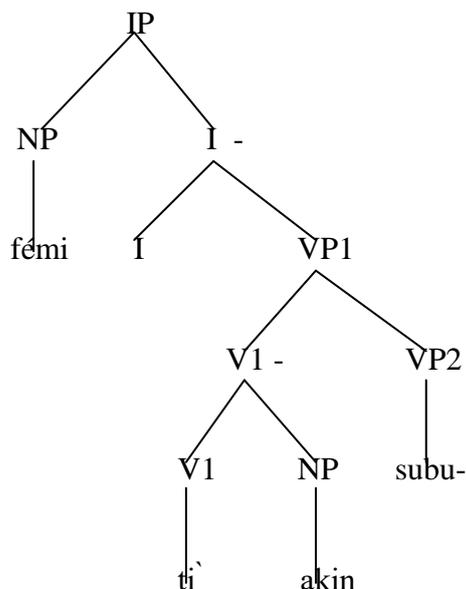
Les gouvernements sont des têtes. Ils font intervenir la notion de c-commande. Les constituants censés être gouverneurs sont les catégories lexicales (V-N,...), les morphèmes de conjugaison (I) et AGR. Nous avons observé que la tête verbale V1 ti` « pousser » gouverne le NP complément *akin*. Ce gouvernement qui se fait par la tête est appelé gouvernement par une tête. Il y a des conditions qui régissent son fonctionnement : gouvernement par une tête.

Une tête α gouverne β si et seulement si :

- (i) *α est une unité lexicale (N,V) ou fonctionnelle (I,AGR)*
- (ii) *α c-commande β*
- (iii) *aucune barrière n'intervient entre α et β*
- (iv) *la minimalité relativisée est respectée.*

Revenons à l'arbre en 2 repris ci-dessous. Il en ressort que la tête verbale V1 ti` « pousser » gouverne très bien NP *akin*, vu le respect parfait des principes *i* à *iv*. ti` « pousser » est une unité lexicale c'est-à-dire un verbe, répondant ainsi au principe *i*. De plus, en observation de *ii* la tête verbale c-commande son complément *akin*, d'autant que le nœud branchant (V1') qui domine la tête domine aussi NP *akin*. On note, en outre, qu'aucune barrière n'intervient entre V1 et NP complément, ce qui satisfait au principe *iii*. De même le principe *iv* est bien appliqué, parce que V1 existe en tant que gouverneur réel. Cela nécessite quelques éclaircissements :

(2)'



[fémi ti` akin subú]

/Fémi / pousser / Akin / tomber/

« Fémi a poussé Akin pour le faire tomber ».

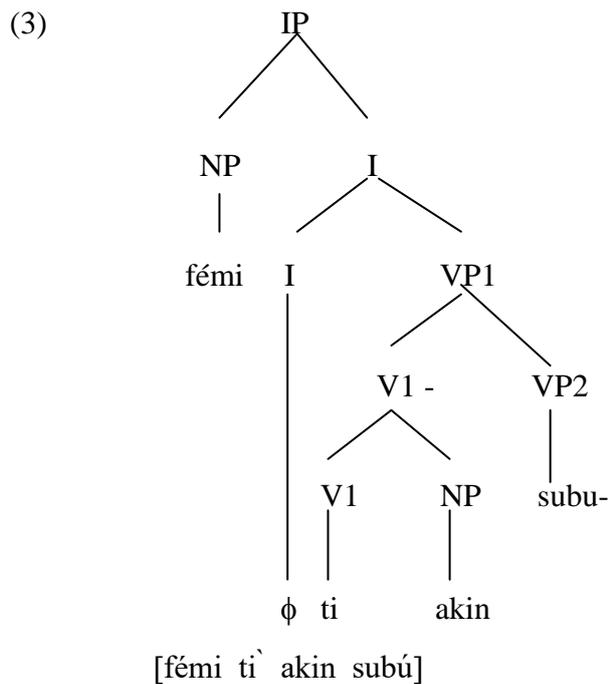
En effet, dans ce schéma, V1 ti` « pousser » et VP2 subú sont gouverneurs potentiels du NP objet *akin*. Le problème ici c'est qu'il ne peut avoir deux gouverneurs pour un gouverné. Rizzi (1990) formule à ce sujet :

« Un gouverneur potentiel ne peut être gouverneur effectif s'il existe un autre gouverneur potentiel ou effectif de même type (tête ou antécédent) plus proche du syntagme gouverné ».

Ceci pour poser que le constituant gouverneur doit être, structurellement, plus proche du constituant gouverné. Or, V1 et NP *akin* se relie par une projection de niveau 1 (V1') alors que le même NP se relie à VP2 par une projection de niveau 2, projection maximale VP1. Ce constat justifie que la distance entre VP2 et NP *akin* est trop grande par rapport à la distance entre V1 et NP *akin*. En conclusion V1, qui est plus rapproché de NP, fait figure de gouverneur réel ou effectif. Ainsi, VP1 constitue le domaine de gouvernement de la tête V1, c'est-à-dire la zone d'influence, dans laquelle aucune autre tête ne peut gouverner. Le point crucial qui demande à être analysé est de savoir le constituant, à partir duquel le NP argument sujet reçoit son thêta-rôle.

6) Le problème de thêta-rôle du NP argument sujet quand I est /φ/

Dans le graphique (2)', la position flexionnelle (I) est vide, comme représentée dans la même figure rappelée ci-dessous. I ne peut donc pas thêta-marquer (assigner un thêta-rôle) le NP argument sujet *fémi* :



/Fémi / pousser / Akin / tomber/

« Fémi a poussé Akin pour le faire tomber ».

C'est dire que cette structure profonde provoque une structure-S (structure de surface) mal formée, en ce que tous les NP_S ne sont pas marqués pour les cas. Que stipule au fait la théorie du cas ?

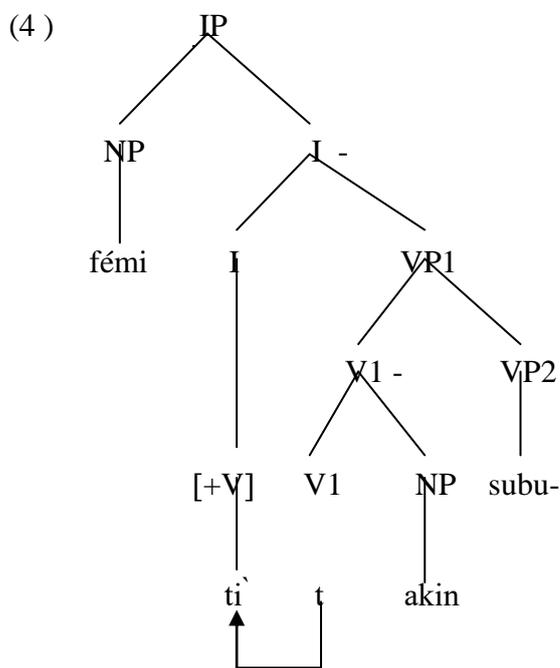
7) Le problème du marquage pour le cas

La théorie du cas postule que toute phrase bien formée doit se conformer à une condition de bonne formation qui est le filtre des cas. Le filtre des cas rejette tout NP qui n'est pas marqué pour le cas. Ce qui veut dire que chaque argument (tout NP en position thêta) de la série verbale doit recevoir un cas, condition obligatoire pour une bonne formation de l'énoncé. Les têtes lexicales (N,V) et les unités fonctionnelles I [+fini] en l'occurrence I[+Temps] sont assigneurs de cas. Les cas sont assignés sous le gouvernement. Les objets sont accusatifs et les sujets nominatifs. Par exemple, dans le graphique (3), le NP complément d'objet akin porte la marque du cas « accusatif » qui lui est attribué par la tête verbale V1 ti' « pousser » qui le gouverne. D'une certaine manière, il faut un cas « nominatif » au NP sujet fémi pour que la série verbale soit admise comme phrase correcte. Or, c'est à I vide qu'incombe le rôle de donner ce cas. Alors problème. Comment corriger une telle malformation ?

8) La nécessité de « déplacer -α »

« Déplacer-α est une instruction universelle spécifique aux catégories vides. Une catégorie vide apparaît à tout moment qu'un constituant (quelconque de l'énoncé) se déplace à une autre position sans laisser de matériel lexical ou phonétique. Le constituant déplacé s'appelle antécédent et le vide laissé ([e] tiré de l'initiale de l'anglais empty « vide ») s'appelle trace. Cette trace est considérée comme la copie conforme de la suite déplacée. Le vide est donc pour quelque chose. Il est, syntactiquement, une variable qui a les mêmes propriétés fonctionnelles que l'antécédent. Ces propriétés imposent des principes et paramètres, en ce qui concerne la relation entre un antécédent et un vide. Une opération transformationnelle de type « déplacer - α » est obligatoire pour permettre à l'opérateur I [+temps] d'assigner le cas nominatif au NP argument sujet fémi . Le verbe ti' « pousser », en l'occurrence a, se déplace de la structure profonde à la structure -S laissant une trace (t) qui hérite de toutes ses propriétés (cf. la flèche) ; le principe de projection voulant que la trace

conserve les propriétés de l'élément déplacé. Ayant ainsi en commun le trait [+V] avec le morphème flexionnel, le verbe occupe la position I. Ce processus donne une structure –S de type (4) bien formée puisque tous les NP_S ont un cas . La trace (t) de V1 et VP2 subú « tomber » assignent un thème-rôle à NP objet akin pendant que l'antécédent de t assigne un thème-rôle à NP sujet fémi :



[fémi ti` akin subú]

/Fémi / pousser / Akin / tomber/

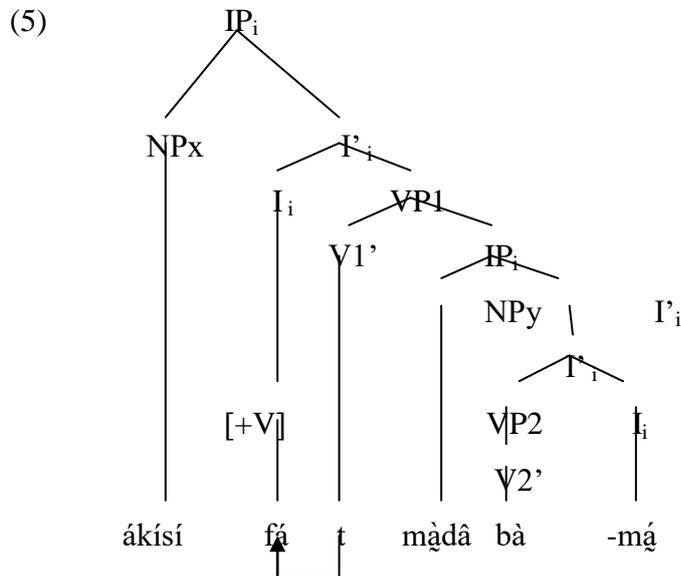
« Fémi a poussé Akin pour le faire tomber ».

Ce graphe s'explique par lui-même. Le NP sujet fémi obtient le cas nominatif de temps en I, à cause de l'occurrence du verbe ti` « pousser ». Quant au NP objet akin, il obtient le cas objet de la trace du verbe (t). Ainsi donc, le gouvernement des catégories en yoruba, langue à tête-initiale est bidirectionnelle, c'est-à-dire qu'elle peut se faire de gauche à droite ou de droite à gauche. Ce gouvernement en deux directions se fait en n'zikpli, que nous suggérons langue à tête- initiale.

9) « Déplacer -α » et gouvernement bidirectionnel en n'zikpli

Posons, pour commencer la description, une série verbale X comportant une séquence verbale a (V1') qui a entrepris un déplacement à la place de I, lieu de manifestation des marques aspecto-temporelles. Ce point nous met devant deux propositions d'explication pour un même problème linguistique, le comportement du verbe V1' qui quitte son site originel. La première prônée par Koopman (1984) considère que, par le principe de V mouvement (V-movement), la tête verbale se déplace à la position de I. La deuxième proposition ressort de l'instruction déplacer -a. Vu cela, quelle explication convient-il d'appliquer au n'zikpli ? On fait l'évidence, dans la langue, que la position d'une tête verbale par rapport à I est paramétrique mais aussi strictement en relation avec l'aspect de cette dernière. Pour ces raisons, nous choisissons de préférence l'instruction déplacer -α au principe de mouvement de V pour mieux rendre compte du déplacement de V1', qui apparaît en rapport avec les relations syntactico-sémantiques à l'intérieur de la série verbale. Dans cette perspective, la trace t issue de ce déplacement de V1' est analysée comme un constituant phonétiquement non réalisé mais syntactiquement représenté pour respecter les contraintes du principe de la projection . Ces contraintes imposent que toute trace, quoique n'ayant pas de contenu phonétique, partage les traits grammaticaux (genre, thème-rôle) avec l'antécédent qui lui est coïncidé. Partons de la structure profonde (3.1). De celle-ci découle la structure-S que voici, après l'opération de type « déplacer -α ». Le verbe fá « prendre » se déplace à gauche, dans la position structurale de I [+Temps] vide laissant une trace de lui-même. La structure est bien formée car le verbe déplacé pour se positionner en I partage avec sa trace le trait verbal [+V] et le rôle-thème. C'est donc dire que si la trace était pourvue phonétiquement, on aurait une figure rejetée pour illicéité, puisque cela entraînerait une double suite verbale . Ainsi V1' thème-marque par sa présence en I le NP argument sujet ákísí et sa trace thème -marque le NP argument objet màdâ « banane », à droite. fá « prendre », partageant le trait [+V] avec I [+Temps] vide, gouverne la position NP sujet, en lui assignant le cas nominatif. Tandis que la

trace du verbe (t) gouverne, de gauche à droite le NP objet màdâ « banane » en assignant à ce dernier le cas accusatif.



[ákísí [e] fá màdâ bà-má]
 / Akissi / prendre /banane / venir - CONST NEG /

« Akissi n’apporte pas la banane ».

Retenons, pour finir, que le verbe fá « prendre » permet à I [+Temps] d’assigner un thêta-rôle au NP sujet pendant que la trace (t) et V₂ bà má « ne pas venir » assignent respectivement un thêta-rôle à NP objet.

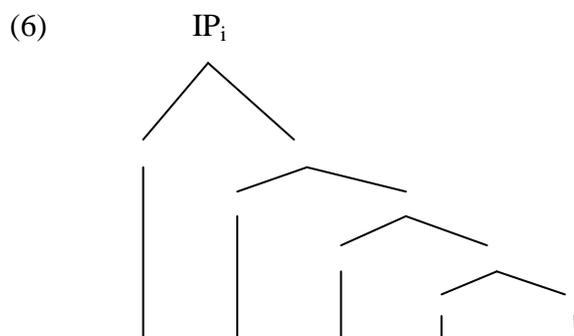
10) Trace (t) du verbe (v) et liage

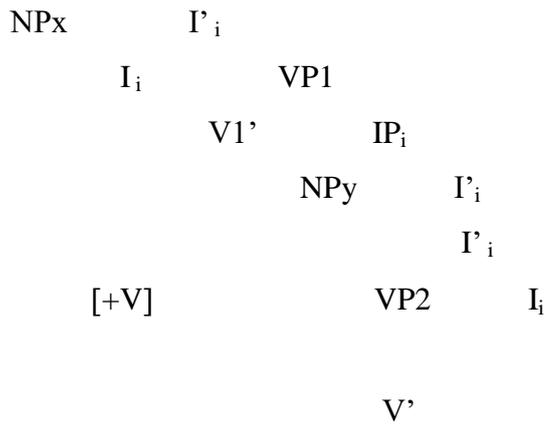
La trace t et son antécédent v fá « prendre » constituent une chaîne de type (fá...t) bien formée, illustrée en (6) ci-dessous. L’indice_v atteste d’une relation de liage. La théorie du liage gouverne la bonne formation des phrases comportant des traces. Elle fonctionne, en effet, comme un filtre capable d’accepter une structure syntaxique comme bien construite, ou de la rejeter comme mal construite. Il faut que deux conditions soient remplies pour parler de liage :

Une catégorie α est liée par une catégorie β si et seulement si :

- (i) α et β sont coïncidés
- (ii) β c-commande α

Voyons l’application de ces principes :





ákísí fá t màdâ bà -má

[ákísí [e] fá- màdâ bà - má]

/ Akissi / prendre /banane / venir - CONST NEG /

« Akissi n'apporte pas la banane ».

La trace syntaxique laissée par le constituant verbal partage les traits (aspecto-modal, rôle-thêta) de son antécédent fá « prendre » auquel il est coïncidé. Ce qui satisfait à la condition (i). Ensuite la trace c-commande son antécédent en VP1, respectant ainsi la condition (ii). On peut donc établir, vu le respect de (i) et (ii), que l'antécédent fa- « prendre » est lié à sa trace. Comme telle, la trace doit être gouvernée, et elle doit l'être proprement selon les exigences du principe des catégories vides. D'où l'intérêt du gouvernement par antécédence. Le verbe fa- gouverne par antécédence sa trace. Quels sont les mécanismes qui expliquent ce gouvernement ?

11) Le gouvernement par antécédence

Rizzi (op. cit.) propose à cette question la généralisation que voici. Il transparaît, dans le schéma (6), que la trace t est proprement gouvernée par son antécédent ; compte tenu du respect parfait des clauses (i) à (iv). fá « prendre » et t sont coïncidés (i).

gouvernement par antécédence

α gouverne par antécédence B si et seulement si

- (i) *α et B sont coïncidés*
- (ii) *α c-commande B*
- (iii) *aucune barrière n'intervient entre α et B*
- (iv) *le principe de la minimalité relativisé est respecté*

De plus, *f* c-commande *t* en VP1 puisque le premier nœud branchant (*I*_i') qui domine *I*_i ([+V]) domine également *t*. Ce qui constitue la preuve de l'application de la clause (ii). La clause (iii) est de même bien appliquée car aucune barrière n'intervient entre *I*_i' et VP1. Enfin, il n'existe pas entre *I*_i' et VP1 un autre gouverneur potentiel de même type, en obéissance à la clause (iv).

Conclusion

Il ressort que les mots sont projetés du lexique et insérés dans la syntaxe. Ce domaine se présente ainsi comme une zone de confort des faits morphologiques. Finalement la description des séries verbales du baoulé-n'zipkli fait que la recherche se situe à l'intersection d'autres plans cruciaux ou fondamentaux de la description linguistique. Kouamé (2004 : 30) à juste titre postule :

« Le modèle suggère deux choses : tout processus phonologique qui requiert des informations morphologiques a lieu dans le domaine lexical, et tout processus phonologique qui requiert des informations syntaxiques a lieu dans le domaine syntaxique. Vu cela, étudier le domaine du mot revient à opérer les généralisations descriptives, qui permettent de prédire le comportement des unités lexicales, suivant les plans de la description linguistique : morphologique, syntaxique et sémantique »

C'est dire que les disciplines linguistiques, quoique autonomes les unes des autres manifestent un enchevêtrement, une porosité ou une interaction entre elles. Le projet de recherche de Kouamé sur «*Traitement* générative de la morphophonologie du lexique nominal complexe en baoulé-n'zipkli. » s'inscrit dans ce rapport. Nous retenons, en définitive, que l'approche générative avec sa subthéorie syntaxique connue sous le nom du liage et du gouvernement, ensemble de lois et règles (modules) qui régissent la bonne formation syntactique, explique savamment et excellemment les séries verbales. Celles-ci font office de projections IP et AGRP au sein desquelles s'entretiennent diverses relations :

- Le gouvernement propre
- La relation de *f*-commande et de *c*-commande
- La relation de tête-rôle
- La relation de gouvernement
- Gouvernement et *c*-commande : gouvernement par une tête
- Le problème de tête-rôle du NP argument sujet quand *I* est / ϕ /
- Le problème du marquage pour le cas
- La nécessité de « déplacer $-\alpha$ »

- « Déplacer -α » et gouvernement bidirectionnel en n'zikpli
- Trace (t) du verbe (v) et liage
- Le gouvernement par antécédence

Bibliographie

- BOGNY, Y. J. 1994, Syntaxe du Ngwla, langue kwa de Côte d'Ivoire, Thèse de Doctorat troisième cycle, I.L.A, Abidjan.
- BOLE - RICHARD, R., 1978, « Problématique des séries verbales avec application au gen », in *Afrique et Langage*, n°10, PP.24-54.
- BOLE - RICHARD, R., 1980, Systématique phonologique et grammaticale d'un parler ewe : le gen-mina au Sud-Togo et Sud Bénin, Thèse de Doctorat troisième cycle, I.N.A.L.C.O./Univ. Paris III.
- CARTERON, M., 1972, Etude de la langue baoulé. Introduction à la langue baoulé. Petit lexique baoulé-français. Lexique résumé français-baoulé. Exercices enregistrés (vocabulaire et grammaire).
- CHOMSKY, N, 1981, *Lectures on Government and Binding*, Dordrecht, Foris.
- CHOMSKY, N, 1982, Some Concepts and Consequences of Theory of Government and Binding, Cambridge, Mass., MIT Press, (trad. Fr. La nouvelle syntaxe : Concepts et conséquences de la théorie du gouvernement et du liage, par L. Picabia, Paris, Le Seuil, 1987).
- CHOMSKY, N, 1986, *Knowledge of Language : Its Nature, Origin and Use*, New-York : Praeger.
- CHOMSKY, N, 1989, « Some Notes on Economy of Derivation and Representation », MIT *Working papers in Linguistics 10* : 43-78.
- CHOMSKY, N, 1993, « A Minimalist Program for Linguistic Theory », in Hale and S.J. Keyser (eds.), *The View from Building 20: Essays in Linguistics in Honour of Silvain Bromberger*, 1-52. Cambridge: MIT Press.
- CHOMSKY, N, 1995, *The minimalist program*, Cambridge : MIT Press.
- CHOMSKY, N, 1998, *Minimalist Inquiries : The Framework*, MIT Press.
- CHOMSKY, N, 1999, *Derivation by Phase*, Ma. MIT.
- CREISSELS, D., et KOUADIO, N., 1977, Description phonologique et grammaticale d'un parler baoulé, I.L.A, Abidjan.
- GNANGNON, Y., 1991, « Propriétés des propositions du bété : Principes et paramètres », in *Cahiers Ivoiriens de Recherche Linguistique*, n°28, GRTO-ABIDJAN, PP.15-79.

KOUAME, Y., E., 1996, Structure interne de la proposition finie en n'zikpli, parler baoulé de la Sous-Préfecture de Didiévi, Mémoire de Maîtrise, I.L.A.

KOUAME, Y.E. (2004), Morphologie nominale et verbale du n'zikpli, parler baoulé de la S/P de Didievi, Thèse pour le Doctorat Unique, Département des Sciences du Langage, Abidjan, 400p.

KOUAME, Y.E. (2011), « Les pronoms de l'Agni: une étude syntaxique fondée sur le liage », in *Revue en Ligne sudlangues*, <http://www.sudlangues.sn>. Revue N°16, Décembre 2011. Dakar-Fann (Sénégal), pp. 138-155, ISSN 0517215.

KOUAME, Y.E. (2015), « La syntaxe chomskyenne : de l'origine à l'analyse de la phrase, inflexion et mouvement WH et trace », in *Particip' Action. Revue Interafricaine de littérature, linguistique et philosophique*. Revue semestrielle. Volume 7, N°2-juillet 2015, pp.303-331. Lomé-Togo, ISSN 2071-1964.

KOUADIO, N., J., 2000, «Les séries verbales en baoulé : Question de morphosyntaxe et de sémantique », in *Studies in African Linguistics*, Volume 29, Number1, PP.75-90.

LEFEBVRE, C., 1991, Serial Verbs : Grammatical, Comparative and Cognitive Approach, ed. by Claire LEFEBVRE, John Benjamins Publishing Company, Amsterdam, Philadelphia, in *Studies in the Sciences of language series (SSLS)* vol.8, Didier L. GOYVAERTS (General Editor).

POLLOCK, J.-Y., 1989, « Verb movement, universal grammar, and the structure of IP », *Linguistic Inquiry*, vol.20, n°3.

RALFORD, A., 1988, Transformational Grammar, Cambridge University Press.

RALFORD, A., 1995, *Syntactic Theory and the Structure of English : A Minimalist Approach*, Cambridge U. Press.

RIZZI, L., 1990, *Relativized Minimality*, Cambridge, Mass: MIT Press.

ROUVERET, A., 1977, « Les formes consécutives, forme et interprétation », *Linguisticae investigationes*, n°1, PP. 197-234.

ROUVERET, A., 1980, « Sur la notion de proposition finie. Gouvernement et inversion », *Langages*, n°60, PP. 75-107.

ROUVERET, A., 1987, Noam Chomsky : la Nouvelle Syntaxe. Présentation et commentaire d'Alain Rouveret, Ed. Seuil. Paris.